LE PLAN DE TRAVAIL

DEFINITION

« Support aux activités personnalisées dans la classe, à destination de chaque élève, le plan de travail est un document à partir duquel élève et enseignant s'entendent sur un parcours d'apprentissages résultant de la combinaison entre les choix de l'élève, ses capacités, les ressources de la classe, les obligations scolaires définies par l'enseignant. En fin de semaine, un bilan est effectué avec l'enseignant; il détermine en partie le plan de travail suivant. » (Sylvain CONNAC; Apprendre avec les pédagogies coopératives. Démarches et outils pour l'école, ESF).

A. REPERES HISTORIQUES

La notion de « plan de travail » est issue du fameux plan Dalton : première méthode de pédagogie différenciée mise au point aux Etats Unis vers 1910.

En France, c'est bien sûr, Célestin FREINET, qui le premier reprend l'idée et la reconstruit progressivement :

- ➤ 1928 : dans <u>Plus de manuels scolaires</u>, FREINET propose que les élèves réalisent eux-mêmes leurs manuels avec des textes composés à l'imprimerie.
- 1929 : naissance des fameux « fichiers coopératifs ».
- ➤ 1936/1937 : apparition des premiers écrits théorico-pratiques concernant les plans de travail hebdomadaires.

« Le lundi matin, chaque enfant note sur une feuille de contrôle polycopiée et accrochée au mur le nombre et le numéro des fiches qu'il se propose de travailler au cours de la semaine : calcul, grammaire, sciences, géographie. Une place spéciale est réservée pour que l'enfant y note ses lectures et autres travaux personnels. Le samedi soir, en assemblée générale, on contrôle les travaux exécutés. Un plan non terminé n'entraîne aucune sanction. Cela n'empêche nullement, au contraire, l'intéressé de prévoir pour son plan, un travail aussi important et de faire effort pour le réaliser ».

Dans la brochure intitulée <u>Plus de leçons</u>, il propose comme remède le plan de travail annualisé dans chaque matière.

> 1946 : dans l'Educateur n° 2, FREINET théorise à nouveau la notion de plan de travail et propose aussi l'usage des plans de travail mensuels et annuels en plus du plan hebdomadaire.

B. JUSTIFICATIONS PEDAGOGIQUES

L'introduction du plan de travail correspond bien dès le départ à une volonté de prendre en compte l'hétérogénéité du groupe classe et de personnaliser les apprentissages. On est donc bien dans un objectif affiché de différenciation pédagogique.

B.1. – <u>Le plan de travail permet la manifestation de dispositifs de différenciation appartenant au champ de la personnalisation.</u>

Rappel / Ne pas confondre

Différencier c'est mettre en œuvre un ensemble diversifié de moyens d'enseignement et d'apprentissage permettant à des élèves différents d'atteindre par des voies variées des objectifs et des savoirs communs. La différenciation est une stratégie de l'enseignant qui s'adresse à l'ensemble des élèves d'une même classe et visant une optimisation du rapport activités de l'élève / apprentissages par le truchement d'outils et de dispositifs adaptés.

Individualiser c'est permettre à l'élève d'apprendre seul, à son propre rythme et éventuellement selon un parcours diversifié. C'est, pour l'enseignant, adapter sa pratique aux caractéristiques des individus auxquels on s'adresse. L'individualisation est donc une forme parmi d'autres de différenciation.

Personnaliser c'est permettre aux élèves d'apprendre des contenus d'enseignement de manière autonome, dans un contexte coopératif (interaction avec l'environnement et interrelation avec les pairs) et à partir d'une structure de classe fournissant divers ressources et supports. La personnalisation consiste à mettre à la disposition des élèves des outils propres à de l'individualisation tout en leur permettant des choix quand aux supports à sélectionner, aux personnes à solliciter, aux voies à emprunter pour apprendre. La personnalisation développe donc simultanément des aptitudes à l'entraide et à l'autonomie. (Autonomie : capacité de l'apprenant à choisir et à utiliser par lui-même les ressources mises à sa disposition).

Schéma de la « carte conceptuelle » selon Sylvain CONNAC

Les formes de différenciation qui se manifestent par les plans de travail appartiennent plutôt au champ de la personnalisation.

Situations pédagogiques collectives individuelles Recherches Situations Activités Ateliers, exercices Plan Recherches Discussions collectives problèmes finalisées Mise en travail de de travail individuelles individualisé Exposés exposées projets commun. groupe corrections

Schéma « Types d'activités selon les situations pédagogiques » selon S. GRANDSERRE

B.2. – Le plan de travail prend appui sur le concept de Zone Proximale de Développement (selon Vygotski)

et synthèse, traces écrites

« [...] la distance entre le niveau de développement actuel tel qu'on peut le déterminer à travers la façon dont l'enfant résout des problèmes seul et le niveau de développement potentiel tel qu'on peut le déterminer à travers la façon dont l'enfant résout des problèmes lorsqu'il est assisté par l'adulte ou collabore avec d'autres enfants plus avancés » (Vygotski; Pensée et langage).

Un débat se développe quelquefois : dans le plan de travail, faut-il mieux privilégier l'entraînement ou la découverte ? Ne serait-ce pas préjudiciable à l'élève connaissant des difficultés que de le laisser s'aventurer vers une notion nouvelle au travers d'une simple fiche de travail ?

C'est poser la question du « moment d'interaction ». C'est aussi poser la question de la ZPD et de l'étayage.

En effet, ce n'est parce qu'un élève choisit une activité (ou une compétence) à travailler qu'il va être immédiatement en mesure de l'assimiler. Cela renvoie à la question des étapes successives à franchir.

Autrement dit, le développement cognitif actuel marque ce qu'un élève maîtrise déjà tout seul, de façon autonome, pour résoudre un problème. La ZPD elle, marque ce qui peut constituer la prochaine étape du développement. Ainsi, lorsqu'on met en place un plan de travail, il ne suffit pas de donner la possibilité d'un choix. Encore faut-il s'assurer que les supports et les activités (ni trop simples, ni trop complexes donc) se situent exactement juste au dessus de ce que chacun est en mesure de réaliser. Autrement dit, qu'ils se situent dans la ZPD de l'élève concerné.

C. LES OBJECTIFS DU PLAN DE TRAVAIL

Les objectifs organisationnels		Objectifs didactiques et pédagogiques
<u>Du côté du maître</u>	<u>Du côté de l'élève</u>	
◆ Gérer des emplois du temps	◆Accéder à l'autonomie	◆ Différencier
différents	♦ Aller vers l'auto-évaluation	◆ Personnaliser
♦ Organiser le temps de la classe	◆ Développer le sens de la	♦ Mesurer les acquis de façon fine
(individuel, collectif, autonomie,	responsabilité	♦ Prendre en compte la ZPD
grand groupe, etc.)	◆ Respecter le code classe	♦ Réinvestir dans des situations
◆ Faire le lien avec les familles	◆Aider à construire une mémoire	différentes
◆ Faciliter la pédagogie de projet	du travail déjà réalisé	◆Faire le lien entre les individus et le
◆ Aider à la programmation des	♦ Aider à anticiper sur la suite du	groupe classe
activités et des compétences	travail	♦Donner davantage de sens aux
		apprentissages
		◆ Entrer par les compétences du SC
♦/	* /	♦ /

D. **QUELQUES ASPECTS PRATIQUES**

Le plan de travail c'est:

- Un outil évolutif et progressif tout au long de l'année scolaire et du cycle.
- Un outil de liaison avec les familles (qui peuvent le signer, le commenter).
- Un outil susceptible d'aider à la gestion d'une classe très hétérogène et / ou d'une classe multi-niveaux (en effet, plusieurs plans sont possibles simultanément).
- Un outil adaptable pour des élèves de maternelle non lecteurs.
- Un outil permettant de faire le lien avec les autres outils en vigueur dans la classe (cahiers, classeurs, manuels).
- Un outil pouvant agir sur l'organisation du temps de classe grâce à sa souplesse.
- Un outil adapté au rythme des élèves.
- Un outil d'évaluation qui se rapproche d'outils tels que les « brevets » (Freinet) et les « ceintures » (F. Oury).
- Un outil qui favorise l'Entrée Par les Compétences (du Socle Commun).
- Un outil de programmation des apprentissages.
- Un outil permettant la contractualisation du travail avec chaque élève.
- .../... [à vous de compléter]

Guy VERMEE, IEN